

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 27, 28 et 29 mars 2017

2017 V. 81 Vœu relatif à l'hommage à Simone Michel-Lévy et aux compagnons de la Libération.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Engagée au sein du mouvement Organisation civile et militaire (OCM) et impliquée au sommet des réseaux de résistance des PTT, Simone Michel-Lévy a été arrêtée, alors qu'elle avait rendez-vous à la brasserie François-Coppée, le 5 novembre 1943 à la suite de la trahison de l'un de ses contacts ;

Torturée par les hommes de la Gestapo parisienne, elle a été emprisonnée sans avoir parlé, d'abord à Fresnes puis à Royallieu, avant d'être déportée pour le camp de concentration de Ravensbrück le 31 janvier 1944, dans le même convoi que Geneviève de Gaulle ;

Convaincue de sabotage, elle sera conduite au camp de Flossenbürg pour y être pendue avec deux de ses camarades, le 13 avril 1945, quelques jours avant la fin de la guerre ;

Grande résistante, Simone Michel-Lévy fait partie des 6 femmes membres de l'Ordre de la Libération, qui regroupe 1.038 personnes. Son courage et sa détermination ont été relatés dans de très nombreux témoignages, qui reviennent sur le patriotisme inébranlable et spontané d'une femme qui était pourtant de santé fragile ;

Les hommages à son parcours furent néanmoins peu nombreux au regard de son activité, en raison du fait qu'elle n'avait ni frère, ni sœur, ni descendance directe ;

Au surplus, elle ne s'impliqua pas dans un mouvement politique ayant pu valoriser son engagement après le conflit ;

Sur proposition du Maire du 6e arrondissement, Jean-Pierre LECOQ, d'Alexandre VESPERINI et des élus du groupe les Républicains,

Propose :

- d'examiner, en accord avec le conseil syndical, le projet d'apposition d'une plaque sur la façade de l'immeuble situé au 1, boulevard Montparnasse, en hommage à Simone Michel-Lévy.

- d'étudier l'organisation d'une cérémonie d'inauguration en lien avec la mairie de Paris, Mme VIEU-CHARRIER, adjointe à la Maire de Paris chargée de la Mémoire, en lien avec l'Ordre de la libération et les historiens qui l'appuient ainsi qu'avec les conseillers de quartier et les citoyens souhaitant faire œuvre de mémoire.